

"L'unité monétaire de l'Europe" dans Tageblatt (26 février 1971)

Légende: Le 26 février 1971, Pierre Mendès-France commente dans le quotidien luxembourgeois Tageblatt les décisions adoptées le 8 février à Bruxelles par le Conseil des ministres européens au sujet de la mise en place d'une Union économique et monétaire. L'ancien Premier ministre français insiste surtout sur les possibles effets d'une telle union pour l'Europe.

Source: Archives familiales Pierre Werner, Luxembourg.

Tageblatt. Escher Journal. 26.02.1971. Esch-sur-Alzette: Luxemburgs Genossenschaftsdruckerei.

Copyright: (c) Editpress Luxembourg/Tageblatt

URL: [http://www.cvce.eu/obj/"l_unite_monetaire_de_l_europe"_dans_tageblatt_26_fevrier_1971-fr-ae44d93b-f0ce-4674-a23f-42e1754935f0.html](http://www.cvce.eu/obj/)

Date de dernière mise à jour: 05/11/2012

L'unité monétaire de l'Europe

On commence à être plus complètement renseigné sur les résultats de la réunion qui a eu lieu le 8 février entre les Ministres des Affaires Étrangères et des Finances des Six Pays de la Communauté Européenne pour discuter du Plan Werner, mettre enfin en route la coopération monétaire et préparer une unification monétaire à réaliser dans un délai de dix ans.

Des décisions de principe ont été prises, dont certaines (harmonisation des politiques économiques et des régimes fiscaux, libre circulation des capitaux, suppression des mesures qui avantagent les producteurs de chaque pays par rapport à ceux des pays partenaires, etc. etc...) ne font que répéter des déclarations antérieures restées vaines jusqu'ici; d'autres appellent des précisions dont l'absence interdit pour le moment un jugement définitif. En tout état de cause, les décisions prises devront sous peu être discutées de nouveau avec la Grande-Bretagne. Il est évident que les données du problème monétaire seront profondément transformées dans l'hypothèse d'une entrée de l'Angleterre dans la Communauté; et d'autre part si le dialogue avec la Grande-Bretagne se termine par un échec, comme beaucoup de commentateurs le croient maintenant, les questions en suspens devront également être reconsidérées. Il y a là une inconnue — de taille — qui pèse sur toute l'affaire monétaire européenne.

Par ailleurs, et sans méconnaître l'intérêt des modalités techniques proposées par M. Werner et ses experts, leur efficacité dépendra avant tout du contexte politique dans lequel elles seront appliquées. S'il existe, entre les membres de la Communauté un accord réel sur la finalité de la construction européenne et une volonté solide de coopération, de discipline, d'intégration progressive sur le plan politique comme sur le plan économique, les spécialistes finiront, sans trop de difficultés, les voies et moyens et les mesures monétaires à prendre. Mais si la volonté politique

n'existe pas ou si elle est trop faible, trop timorée ce serait une illusion grave de croire que des arrangements techniques en tiennent lieu et conduiront finalement et malgré tout à l'unification.

A cet égard, en est en droit d'être inquiet lorsqu'on lit avec soin le communiqué publié par les Ministres le 9 février. Ils n'ont même pas osé mentionner le plan Werner! Ce dernier est-il donc trop audacieux? En fait il est infiniment plus prudent et modeste que n'était naguère l'Union Européenne des Paiements. Cette institution — qui a fonctionné de 1948 à 1958 et a rendu de grands services dans une période difficile — disposait d'une organisation solide, de ressources et d'attributions propres; ses membres étaient tenus de lui verser une partie de leurs réserves monétaires; les règlements financiers entre-eux se faisaient par voie de compen-

par Pierre Mendès-France

sation; des dispositions étaient prévues pour l'amortissement des soldes en fin d'année. On a renoncé à ce système en 1958 pour s'acheminer vers la convertibilité générale des monnaies et le mirage d'une autorégulation monétaire du type classique! On sait où cela a conduit! Quoi qu'il en soit, on envisage aujourd'hui la mise en place d'un système qui est au total beaucoup moins communautaire. Car dans le plan Werner, les attributions du Fonds Européen de Coopération Monétaire ne sont esquissées que d'une manière vague, aucune obligation précise n'est imposée à ses membres et il ne deviendra un organe de gestion des réserves des états participants que dans un délai indéterminé: un rapport devra être élaboré sur ces divers points avant le 30 juin 1972. Rien ne presse décidément!

Pour le moment, la coopération continuera à reposer sur les décisions autonomes des états membres et sur des dis-

cussions diplomatiques — dominées, au surplus, par les Gouverneurs des Banques d'émission dont les préoccupations en matière de plein emploi, de progrès social, d'aménagement du territoire ne sont, on le sait, généralement pas très vives¹⁾.

Or, il faudrait pour permettre et assurer le succès de l'entreprise une volonté et une audace à défaut desquelles l'organisation européenne ou bien ne progressera pas ou bien se fera sous le seul contrôle des intérêts particuliers. Déjà, nous voyons quel parti les grandes corporations d'affaires et de finance, européennes et extra-européennes, savent tirer du Marché Commun, tandis que les aspirations profondes des peuples ne peuvent pratiquement pas s'y faire entendre.

Doit-on attendre des résultats effectifs de la réduction officiellement annoncée maintenant des marges de fluctuations des parités entre les monnaies des Six? Comme les Gouverneurs de Banque d'émission eux-mêmes l'ont affirmé, cela n'assurera aucunement le succès d'une politique économique commune (et, moins encore, bien sûr, d'une politique économique commune progressiste). En tous cas, pour que les fluctuations des parités soient désormais contenues entre des plafonds et des planchers plus rapprochés, les banques d'émission devront pratiquer des interventions plus fréquentes sur le marché, ce qui impliquera pour certains pays, un épuisement plus rapide de leurs réserves monétaires et, sous une forme ou sous une autre, le recours au soutien des autres états membres — avec des conséquences politiques inévitables.

Depuis plusieurs mois le gouvernement français souhaite que la décision limitant les marges de fluctuations de change soit prise rapidement et inconditionnellement de telle sorte que le Franc, s'il vient à être menacé, soit soutenu par des interventions communautaires, notamment allemandes, la République Fédérale disposant aujourd'hui de réserves monétaires considérables. De son côté, le gouvernement allemand demande avec insistance qu'une discipline économique commune soit prévue concomitamment; la R.F.A. entend ainsi exercer pression et contrôle sur les pays qui seraient demain financièrement aidés par elle²⁾.

Tant que l'Europe n'aura pas une politique économique plus homogène et plus cohérente, elle continuera inévitablement d'être le lieu de la confrontation de deux méfiances:

— méfiance des pays dont la politique économique est faible et qui craignent de se voir assujettis à la volonté de leurs partenaires plus riches et plus puissants;

— méfiance des pays dont l'économie et la monnaie sont solides et qui craignent de se voir obligés „d'entretenir“ bénévolement leurs partenaires moins sérieux.

Les progrès de la coopération monétaire échoueront donc s'ils ne sont pas accompagnés par l'adoption de politiques économiques courageuses et par leur harmonisation. Mais, sur ce dernier point, nous piétons ou presque. En mars 1960, il avait été décidé que les états membres communiqueraient à la Communauté leurs programmes économiques conjoncturels; il a fallu 10 ans pour qu'on commence à mettre cette décision en vigueur; elle n'est pratiquée, et dans une mesure limitée, que depuis l'année dernière! Quant à l'organisation d'une défense commune de l'Europe contre les dangers que recèle depuis des années le fonctionnement de l'étalon-dollar, elle n'est même pas esquissée!

Beaucoup d'experts demeurent sceptiques sur l'efficacité des réunions de coordination des politiques budgétaires et économiques qui vont se multiplier à Bruxelles. S'il devait apparaître qu'ils ont raison, il ne faudrait plus attendre beaucoup de la construction européenne. Il est grand temps que les gouvernements responsables en prennent conscience.

Pierre Mendès-France
(C) Copyright 1971. Agence Laure Forestier, Paris.

¹⁾ Déjà, les influences qui s'exercent à Bruxelles sont loin d'être progressistes.

Le rapport Werner lui-même nous en a apporté de nouvelles preuves. Il se préoccupait d'égaliser et, en fait, de réduire les impôts sur les valeurs mobilières et sur les bénéfices des Sociétés, c'est-à-dire sur les revenus du capital dans les pays membres; mais on ne voit pas qu'il se soit soucié beaucoup des impôts sur les salaires. Il insistait pour que la liberté totale des mouvements de capitaux entre les états membres soit restaurée intégralement; mais il ne se souciait guère de la liaison qui devrait exister entre les mouvements de capitaux d'investissements et la politique d'aménagement des territoires; faute de corrélation entre ces deux problèmes, la vie économique serait cependant de plus en plus concentrée dans une zone privilégiée tandis que les régions périphériques seraient de plus en plus sacrifiées.

²⁾ C'est l'explication de la „clause de prudence“ dont M. Schiller, le ministre allemand, a obtenu l'adoption et qui permettra en fait à l'Allemagne de suspendre l'application des accords signés après une expérience qui lui aurait paru décevante ou trop coûteuse.